

2022/127

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
 DÉPARTEMENT DU DOUBS
 CANTON : BAVANS
 COMMUNE : BAVANS (25550)
 N° INSEE : 25048

Tampon Sous-préfecture

N° 26/2022

Nos réf. : SR/HT/DB/MCR

**EXTRAIT DU REGISTRE
 DES DÉLIBÉRATIONS
 DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 20/04/2022
 Reçu en préfecture le 20/04/2022
 Affiché le 
 ID : 025-212500482-20220413-2022DELIB26-DE

DATE DE CONVOCATION : 04/04/2022	L'an deux mil vingt-deux le treize avril à dix-neuf heures,
DATE D'AFFICHAGE : 13/04/2022	Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence de Madame Sophie RADREAU, Maire
NOMBRE DE CONSEILLERS : <i>En exercice : 27 Présents : 21 votants : 27 Ayant donné procuration : 6 Absent excusé : 0 Absent : 0 Exclu : 0</i>	<i>Étaient présents :</i> RADREAU Sophie, LOUYS Jean-Pierre, BUSSON Christine, MARTINO Jean-Luc, HERGAS Jasmine, LORDIER Patrick, EMONIN Ghislaine, CONNET Jean-Pierre, GATSCHINE Jean, VEDRINE Sandrine, ARNAUTOVIC Meho, MANGE Mylène, ROY Brigitte, POIVEY Jean-Pierre, ISSLER Agnès, DEVAUX Cloé, MANIAS Marcel, MORENO Christine, DURY Bernard, ATAR Nathalie, FRANÇOIS Claudine. <i>Étaient représentés :</i> URAS Michaël, REBOUH Mehdi, WETZEL Brigitte, TRAVERSIER Agnès, BEDEZ Christian, PLANÇON Aurélie.
OBJET : <i>Liste des emplois communaux 2022</i>	<i>Procuration donnée :</i> URAS Michaël a donné procuration à MARTINO Jean-Luc, REBOUH Mehdi a donné procuration à BUSSON Christine, WETZEL Brigitte a donné procuration à LORDIER Patrick, TRAVERSIER Agnès a donné procuration à DURY Bernard, BEDEZ Christian a donné procuration à ATAR Nathalie, PLANÇON Aurélie a donné procuration à FRANÇOIS Claudine.
RÉSULTAT DU VOTE : - <i>Pour : 27</i> - <i>Contre : 0</i> - <i>Abstention : 0</i>	Agnès ISSLER est nommée secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal fixe ainsi qu'il suit, la liste des 46 emplois communaux, au 13/04/2022 :

VOTE : 27 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION.

SERVICE ADMINISTRATIF :

- 1 Attaché Territorial
- 1 Technicien Principal 2^{ème} classe
- 4 Adjoints Administratifs Principaux 2^{ème} classe
- 1 Adjoint Administratif

SERVICE DE SECURITE ET DE POLICE :

- 1 Gardien Brigadier

SERVICE TECHNIQUE :

Ateliers :

- 1 Agent de Maîtrise Principal
- 1 Agent de Maîtrise
- 4 Adjoints Techniques Principaux 2^{ème} classe
- 5 Adjoints Techniques

Groupe bâtiment :

- 4 Adjoints Techniques
- 3 Adjoints Techniques Principaux 2^{ème} classe

SERVICE SANITAIRE ET SOCIAL :

Multi-accueil :

- 1 Infirmier soins généraux hors classe
- 1 Éducatrice de Jeunes Enfants 1^{ère} classe
- 2 Auxiliaires Puériculture Principaux 1^{ère} classe
- 1 Auxiliaire Puériculture Principal 2^{ème} classe
- 1 Agent Spécialisé Principal 1^{ère} classe des Ecoles Maternelles
- 1 Agent Spécialisé Principal 2^{ème} classe des Ecoles Maternelles
- 3 Adjoints d'Animation
- 1 Adjoint Technique

Pôle Enfance Jeunesse :

- 1 Adjoint Administratif Principal 2^{ème} classe
- 4 Adjoints Animation
- 1 Agent Spécialisé des Écoles Maternelles Principaux 2^{ème} classe
- 3 Adjoints Techniques

Tout personnel en arrêt de travail pour maladie ou accident pourra être remplacé par du personnel auxiliaire ou contractuel rémunéré au 1^{er} échelon du grade d'adjoint technique.

Par ailleurs des contrats aidés ou autres pourront être établis en cas de nécessité pour des opérations spécifiques, ou pour des motifs d'accroissement temporaire d'activité ou d'accroissement saisonnier d'activité.

Fait et délibéré à Bavans, le 13/04/2022

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme

La Maire,
Sophie RADREAU



Envoyé en préfecture le 20/04/2022

Reçu en préfecture le 20/04/2022

Affiché le

ID : 025-212500482-20220413-2022DELIB26-DE

